



N° 0439 22/ACIC.2/AMJ/MJG

NOTE D'INFORMATION

Objet : Poursuite de l'enregistrement des Étudiants Boursiers à l'Ambassade.

Il est porté à la connaissance des étudiants ivoiriens boursiers que le processus d'enregistrement et/ou d'actualisation du « fichier étudiant », qui a débuté depuis le 03 janvier 2022, se poursuit sans arrêt, et ce jusqu'au 03 juin 2022.

En effet, sur plus de 300 boursiers, seuls 53 étudiants boursiers manquent à l'appel.

Par conséquent, l'Ambassade lance un appel aux cinquante-trois (53) étudiants boursiers retardataires de prendre toutes les dispositions idoines en vue de se présenter sans délai au « Service étudiant ».

L'Ambassade attache la plus grande importance à la collaboration des étudiants à ce processus.

Ottawa, le **08 AVR. 2022**

